

Compte-rendu du conseil d'école de DOUCES

du mardi 6 novembre 2018

Fonction	Nom	Présent	Excusé	Absent
IEN	Mr Fabien		X	
Élus de Doué en Anjou	Mme Moron		X	
	Mr Bernaudeau	X		
	Mme Chartier	X		
Directeur de l'école	Mr Houdmond	X		
Enseignants	Mme Cochard	X		
	Mme Charlier	X		
	Mme Mercier	X		
	Mr Schuler	X		
	Mme Deshouillères	X		
	Mr Bianconi	X		
	Mme Bigot-Bonnaud		X	
	Mr Guedon	X		
Parents d'élèves élus	Mme Billy	X		
	Mme Jamme	X		
	Mme Saussez		X	
	Mme Nouhaud		X	
	M. De Lamotte,		X	
	Mme Grolleau	X		
	Mme Dutheil	X		
DDEN	Mme. Foullard	X		

Ordre du jour

1. Présentation de l'équipe éducative de l'école (enseignants, AVS, atsem...).
2. État des effectifs à la rentrée 2018/2019.
3. Présentation de la répartition des classes pour l'année 2018/2019.
4. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
5. Bilan des d'exercices de sécurité.
6. Ouverture de l'école rue des amandiers.
7. Projet de travaux dans l'école.
8. Modification et vote du règlement intérieur.
9. Informations sur la mise en place du nouveau projet d'école 2019/2022.
10. Les projets pédagogiques pour l'année scolaire 2018-2019.
11. Questions diverses.

1. Présentation de l'équipe éducative de l'école (enseignants, AVS, atsem...).

Atsem : 2 postes entiers et un poste à mi-temps (temps scolaire):

- Armelle Mauneau à temps plein, qui arrive de l'école de Soulangier.
- Isabelle Duchêne à temps plein.

Comme l'an dernier, cette année, ces 2 ATSEM changent de classe chaque semaine.

- Katia à mi-temps le matin dans la classe de GS-CP.

Assistante de vie scolaire :

- Sylvie Le Guennec a cette année un contrat de 8h par semaine dans l'école.
- Céline Guyon est nommée dans l'école pour un contrat de 17h/sem dans l'établissement.

Les enseignants : il y a 10 enseignants rattachés à l'école.

Il y a 2 nouveaux enseignants dans l'équipe.

- Charley Guédon.
- Stacie Douteau (remplaçante).

Organisation pédagogique des classes :

CLASSES		Nom – Prénom
1° classe	PS-MS	Stéphanie Cochard
2° classe	MS-GS	Marie-Noëlle Charlier
3° classe	GS-CP	Elodie Mercier
4° classe	CP-CE1	Charles-Xavier Bianconi Charley Guédon
5° classe	CE2-CM1	Pierre Houdmond Stéphanie Bigot-Bonnaud
6° classe	CM1	Vincent Schuler
7° classe	CM2	Karine Deshouillères Charley Guédon

2. État des effectifs à la rentrée 2018/2019.

- **rentrée 2018 : 184 élèves** (moyenne d'environ 27 élèves par classe).
- rentrée 2017 : 185 élèves (moyenne de pratiquement 27 élèves par classe).
- Rentrée 2016 : 165 élèves.
- Rentrée 2015 : 157 élèves.

Remarques du directeur :

- Pour information, dans les écoles publiques de Doué la Fontaine, il y avait 183 élèves à Soulangier et 222 à St Exupéry lors de cette même rentrée.
- L'effectif total des écoles de Doué en Anjou (publiques et privées) est en baisse (environ 30 élèves de moins).

3. Présentation de la répartition des classes pour l'année 2018/2019.

EFFECTIFS ET COMPOSITION par tranche d'âge 2018-2019										
COURS	PS 2015	MS 2014	GS 2013	CP 2012	CE1 2011	CE2 2010	CM1 2009	CM2 2008	TOTAL	Aînés
Stéphanie	17	9							26	8
Marie-Noëlle		11	15						26	14
Élodie			6	20					26	15
Charles-Xavier/ Charley				6	21				27	18
Pierre/Stéphanie						18	6		24	18
Vincent							24		24	22
Karine/Charley								29	29	28
TOTAL	17	20	21	26	21	18	30	29	182	123
Cycles			58			65		59		

Remarques du directeur : Dans les années à venir, les effectifs devraient baisser car il y a 2 grosses cohortes de CM1 et de CM2 et les cohortes qui arrivent à l'école sont beaucoup moins importantes (MS, PS et prévisions).

4. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

Participation

Nombre d'inscrits 249

Nombre de votants 158

Nombre de bulletins blancs ou nuls 36

Nombre de suffrages exprimés (S) 122

Taux de participation 63.45%

Nombre de candidats : 4.

Nombre de postes à pourvoir : 7.

Liste des parents élus.

Nom	Prénom	Classe
Jamme	Béatrice	CP-CE1
Sabrina	Billy	MS-GS
Grolleau	Sophie	CE2-CM1
De Lamotte	Robert	CM2

Sachant qu'après l'élection tous les postes n'étaient pas pourvus, le règlement dit que le directeur doit relancer un appel à candidature dans un délai de 5 jours après la proclamation des résultats. Ensuite, l'inspecteur attribuera les sièges vacants par tirage au sort parmi les personnes volontaires.

Pour l'école de Douces, après relance du directeur, 3 parents se sont portés volontaires pour les 3 sièges vacants.

Mr Fabien a donc attribués les sièges vacants à :

- Mme Sandrine Dutheil.
- Mme Isabelle Nouhaud.
- Mme Stéphanie Saussez.

Remarques : Le directeur s'interroge sur le baisse significative du nombre de candidats cette année.

Retours des parents élus :

Certains parents élus déplorent la lenteur dans la concrétisation des demandes (même pour certaines demandes peu coûteuses).

Certains parents élus ont également regrettés le délais trop court et l'horaire (17h) du 3ème conseil d'école exceptionnel du mois de janvier (2ème votes concernant les changements du rythme scolaire).

5. Bilan des d'exercices de sécurité.

Comme l'an dernier, nous devons réaliser des exercices de sécurité dans l'école.

Cette année, 3 exercices sont à effectuer.

- Incendie.
- Confinement (tempête et transports de matières dangereuses).
- Intrusion dans l'école.

Depuis la rentrée de septembre 18 nous avons réalisé 2 exercices :

- Un exercice inopiné « incendie » le mardi 2 octobre. Toutes les personnes présentes dans l'établissement ont rejoint le point de rassemblement en moins de 4 minutes.
- Un exercice de confinement « intrusion dans l'école » le mardi 9 octobre. Les enseignants avaient connaissance de la date et de l'heure de l'exercice. Tous les élèves ont réussi à se confiner dans les lieux prévus et à rester silencieux pendant plusieurs minutes.

Remarques de l'équipe enseignante: le signal d'avertissement n'est toujours pas vraiment adéquat.

Mme cochard ne capte pas la radio dans la salle de sieste.

6. Ouverture de l'école rue des Amandiers.

Question posée au conseil d'école :

Êtes-vous pour la fermeture de l'accès à l'école de DOUCES rue des Amandiers ?

Oui :15

non : 0

La fermeture de cet accès sera effective le 1^{er} janvier 2019

Informations concernant la fermeture de cet accès à l'école :

- Il y a environ 30 élèves qui passent par cette entrée.
- Il faut environ 4 min à pied pour faire le tour par le petit chemin.
- Plus de problème de stationnement (travaux de voirie rue V Journeau).
- Amélioration de la sécurisation des écoles, il est préconisé de limiter les nombres d'accès.
- Environ 2h45 de surveillance par semaine en moins pour les enseignants (40 minutes par jour).

7. Projet de travaux dans l'école.

Les travaux ne commenceront pas en 2019 (plutôt 2020). Mme Moron souhaite mettre en place un groupe de pilotage (parents, enseignants, élus) pour affiner le projet.

Intervention des élus de Doué en Anjou :

- Une estimation de travaux a été faite. Le budget dépasse 25 000 euros, il faut donc passer par un appel d'offres. L'idée est d'aboutir à un projet ; cela prend 12 à 24 mois.
Il faudrait créer un groupe de travail.
- Il y a un bon retour concernant les travaux de voirie.
- Dans plantations sont prévue sur le nouveau parking (pas d'arbre car risque pour les murs).
- 2 vidéo projecteurs interactifs sont prévus pour les 2 classes de C3 et l'installation de vidéoprojecteur fixe pour toutes les autres classes. Un accès à internet WIFI est prévu pour la maternelle.
- Visiophone et gâchette prévue.

Intervention des parents élus :

Est-il possible de replanter des arbres dans la cour de récréation ?

8. Modification et vote du règlement intérieur.

Points modifiés :

- **Les horaires**

Les portes de l'école sont ouvertes à 8h35, 12h15, 13h50 et 16h30.

- **Sécurité alimentaire, les bons gestes.**

Des aliments du type gâteaux peuvent être réalisés en classe si les conditions d'hygiène de transport et de stockage sont respectées (voir circulaire).

- **Prise de Médicaments**

Pour les Maladies de courte durée, les familles peuvent demander aux enseignants l'administration de médicaments prescrits par le médecin de famille à des heures où l'enfant est en classe. Chaque fois que possible, on **privilégiera la prescription qui évite la prise médicamenteuse sur le temps scolaire**. A titre exceptionnel, l'enseignant peut donner le traitement à l'enfant sous deux conditions:

- Avoir l'ordonnance de la prescription
- Avoir une demande écrite des parents

- **Prise en charge des maladies chroniques (diabète ...) ou allergies.**

Les parents doivent contacter le centre médico-scolaire pour mettre en place un projet d'accueil individualisé (PAI).

- **Le goûter**

Les gouters individuels ne sont pas autorisés sur le temps scolaire sauf situations de classe particulières (APC, piscine, sortie scolaire). Ils sont autorisés sur le temps périscolaire.

Approbaton du règlement interieur (**13 oui et 2 absentions**).

9. Informations sur la mise en place du nouveau projet d'école 2019/2022.

- Lors du 2ème conseil d'école : Présentation du bilan du projet d'école 2015-2019.
- Lors du 3ème conseil d'école : Approbation du nouveau projet d'école 2019-2022.

10. Les projets pédagogiques pour l'année scolaire 2018-2019.

Projets communs à plusieurs classes : école et cinéma, suite et fin du projet 0 déchet (économie d'énergie), rencontres sportives.

PS-MS : Château de Langeais et un spectacle.

MS-GS : Sortie au musée des beaux-arts sur le thème du corps en mouvement.

GS/CP : Projet PNR vie souterraine

CP/CE1 : PNR Hélice terrestre activité sur les sens, sculpture sur argile.

CE2-CM1 : A la découverte de la vie de mes grands-parents lorsqu'ils étaient enfants (habitat caractéristique du quartier, jeux, moyens de **transport**, moyens de communication...). Activité en lien avec ce projet : PNR (enquête au village, école et cinéma, radio-douces, musée aux anciens commerces).

CM1 : PNR des plantes et des hommes

CM1 et CM2 : Galerie sonore et musée Jean Lurçat.

CM2 : PNR biodiv 50 et découverte des mangas (bibliothèque de Montreuil Bellay)

Activités en lien avec le projet : partenariat avec le PNR, école et cinéma, radio-douces, musée aux anciens commerces.

11. Questions diverses.

Remarque d'un parent élus :

- Pourquoi n'y a-t-il pas de petites cloisons entre les WC de la maternelle ?
- Souhait de créer une adresse mail des parents élus (pour communiquer avec les familles).

Remarque du directeur : Le système de transmission des demandes de travaux pourrait certainement être simplifié, il y a beaucoup trop d'intermédiaires (perte de temps ainsi que dans la précision de l'information).

Mme Billy et Mme Grolleau assisteront à la commissions scolaires.

Compte-rendu rédigé par Pierre Houdmond et Karine Deshouillères.